

## Règlement Intérieur de *Black Bass france*

### Article 1. Respect de l'environnement.

#### Article 2. Respect du poisson, notamment du Black Bass :

En limitant les blessures et les traumatismes dus aux captures.

- Ecraser l'ardillon des hameçons ou utiliser des modèles à micro-ardillon.

- Emploi d'hameçons simples le plus souvent possible.

- Bien que nous ne recommandions pas la pêche aux appâts naturels, l'usage d'hameçons de forte taille placés de façon à autoriser un ferrage à la touche limitera l'engamage et les risques de mortalité qui y sont inhérents.

- Précautions lors de manipulations : prise par la mâchoire inférieure en maintenant le poisson verticalement, utilisation d'épuisette à mailles fines ou à filet moulé en caoutchouc.

- Abréger le temps du décrochage (car le poisson sèche et s'asphyxie à l'air libre) en maintenant le poisson dans l'eau si l'opération dure (bien faire tremper les branchies).

- Couper le fil au plus près de l'hameçon si le décrochage s'avère périlleux (arc branchial, œsophage).

En relâchant la majorité de vos prises vous assurerez vous-mêmes la pérennité de l'espèce et le succès de vos pêches futures.

### Article 3. Respect du règlement intérieur.

**Article 4.** Devant la fragilité des populations de Black Bass de notre pays, les membres de BBF s'engagent à relâcher les Black Bass qu'ils captureront dans les eaux françaises. A l'étranger, ils seront seuls juges. BBF décline la responsabilité de leurs actes.

**Article 5.** Les membres de BBF qui participeraient à des manifestations halieutiques ou ayant trait à l'environnement, s'engagent à y faire connaître l'association et ses objectifs.

**Article 6.** Les membres de BBF s'engagent à appliquer la réglementation en vigueur sur les sites pêchés.

**Article 7.** Tout membre de BBF ne peut, par ses dires, ses écrits ou ses actes engager la responsabilité de l'association sans l'accord préalable du Bureau.

**Article 8.** Les membres de BBF s'engagent à prendre connaissance des statuts régissant l'association.

#### Article 9. Montants des cotisations 2011 :

- jusqu'à 18 ans 15 € (joindre photocopie de la carte d'identité SVP).

- membre actif 30 € et plus.

- membre bienfaiteur 40 € et plus.

- membre donateur 80 € et plus ou dons.

- des membres d'honneur peuvent être désignés chaque année par le Bureau, ce à titre gratuit, pour leurs actes favorables à BBF.

## Les buts de *Black Bass france*

- Protéger les populations de Black Bass existantes.

- Favoriser l'expansion des Black Bass en France.

- Protéger la faune et la flore.

- Définir de nouvelles gestions de pêche.

- Divulguer et vulgariser de nouvelles techniques de pêche.

## Demande d'adhésion à *Black Bass france*

Mme, Mlle, Mr – Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Profession :

Téléphone :

Courriel :

**OUI**, je souhaite adhérer à Black Bass France pour l'année 2011 et apporter ainsi mon soutien aux actions menées par cette association de type Loi 1901.

#### Cette adhésion inclut :

- **ma carte d'adhérent** qui me permettra de bénéficier d'offres spéciales sur du matériel de pêche ou l'accès à des sites de pêche (1).

- **un sticker aux couleurs de BBF.**

- **les Bulletins** de liaison édités spécialement pour les membres de BBF.

- **la possibilité de rejoindre une Antenne Régionale** de Black Bass France pour agir plus efficacement près de chez moi.

- **l'accès à un véritable réseau de passionnés** du Black Bass grâce au listings des adhérents de Black Bass France (2) qui me permettront de faire des rencontres, d'échanger conseils et avis à propos de bons coins, de matériel ou pourquoi pas d'organiser un voyage. Mais aussi, et surtout, de partager de bons moments à discuter d'une passion commune.

En signant ci-dessous, je reconnais avoir pris connaissance des buts de BBF et de son Règlement Intérieur.

En cas de ré-adhésion,

précisez votre n° d'adhérent BBF :

Date et signature :

Je règle par chèque à l'ordre de **Black Bass France**.

Demande d'adhésion à retourner à :

**Black Bass France – Patrick Ozga**

**42 avenue Georges Clémenceau**

**94360 Bry sur Marne**

(1) : nous contacter.

(2) : les adhérents ne souhaitant pas figurer sur cette liste confidentielle et interne à Black Bass France doivent nous le faire savoir expressément.

I.P.N.S. 01/2011